

COMPAGNIE

DE LA

MACHINE A ÉCRIRE



YOST



Suppression du ruban encreur

30, RUE GRETRY, 30

BRUXELLES

21 Médailles d'Or aux différentes Expositions

Compagnie de la Machine à Ecrire YOST

30, Rue Grétry, 30, BRUXELLES

☀
Téléphone 6279 ☀

BUREAU SPÉCIAL

POUR

Copies - Traductions

et tous travaux à la machine à écrire



Bruxelles, 30, rue Grétry.

Monsieur O T L E T.

B R U X E L L E S.

Monsieur.

Nous avons eu l'avantage de vous soumettre quelques-unes des raisons qui nous paraissent le plus susceptibles d'édifier le chef de maison sur la supériorité hautement proclamée de la machine à écrire Yost.

Mais ces raisons sont les nôtres, aussi sont-elles spécieuses à votre égard: les raisons du marchand. Que diriez-vous si ces mêmes raisons vous étaient présentées par des chefs de maisons, des industriels, des négociants qui, après avoir expérimenté notre marque concurrentiellement avec d'autres, la proclament eux-mêmes la machine supérieure à toutes les autres?

Nous venons vous soumettre aujourd'hui quelques attestations émanant de toutes les villes du pays. Ecoutez ceux qui ont jugé et apprécié. Partout la même vérité proclamée de manière différente par ceux qui ont employé notre machine: La Yost allie la plus grande solidité de mécanisme, et les derniers perfectionnements à la plus grande beauté de travail.

Nous nous excusons de la liberté que nous prenons en vous soumettant la lecture de toutes ces pièces et nous prenons notre excuse dans ce fait que le chef de maison doit se tenir au courant de ce qui se fait de mieux pour lui et qu'il doit profiter de l'expérience de ses confrères.

Si vous nous y autorisiez, nous vous ferions faire à domicile, sans aucun engagement, la démonstration d'un de nos appareils que nous vous laisserions à l'examen afin de vous permettre de l'étudier, vous laissant toute latitude de nous le retourner après cet examen, si vous ne désiriez pas faire l'acquisition d'une machine à écrire.

Agrérez, Monsieur, l'assurance de nos parfaites civilités.

Le Directeur,



“ YOST ”

Exposition Universelle. — Paris 1900

MÉDAILLE D'OR



* Ceci tuera cela
VICTOR HUGO

(Notre-Dame-de-Paris.)

INTRODUCTION

La Machine à écrire s'est tellement répandue en Belgique depuis quelques années qu'il serait superflu de recommencer à en décrire les avantages. L'utilité en est à présent reconnue de tous et si quelques Maisons hésitent encore à s'en munir, c'est que devant l'affluence de marques qui leur sont offertes, l'embarras du choix les arrête.

Voici en effet des Machines dont le bon marché séduit à première vue, en voici d'autres dont le prix semble très élevé. Entre les unes et les autres l'acheteur se rend compte qu'il doit y avoir une différence de qualité, mais comment peut-il être renseigné exactement et impartialement, puisque tous les vendeurs de Machines à écrire vantent invariablement les mérites incontestables de leurs Machines. Comment peut-il se convaincre de la solidité, de la durée et du bon fonctionnement de telle Machine ou de telle autre ?

Il y a bien *l'essai* qui met le client à même de juger sommairement du mécanisme et de la construction d'une Machine, mais l'essai n'a qu'une durée limitée, et l'acheteur ignore si la Machine qui lui a donné toute satisfaction pendant huit jours, continuera à lui donner satisfaction et à fonctionner régulièrement. C'est ce manque de confiance absolue et de garantie qui fait encore hésiter nombre de Maisons.

La C^{ie} **YOST** a trouvé le moyen de combler cette lacune en mettant à la disposition du public une liste de quelques-uns de ses clients suivie de témoignage émanant de Maisons importantes dont la haute compétence en la question ne peut être mise en doute. Nous prions instamment le

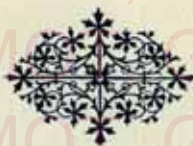
lecteur de bien vouloir consulter ce Recueil qui sera pour lui un guide impartial dans le choix d'une machine à écrire. Mieux que tous les arguments possibles, les attestations ci-jointes sont de nature à détruire toute hésitation car elles fournissent la preuve la plus concluante de la

Marche régulière

Economie d'entretien

Durée, Solidité

en un mot, de la SUPÉRIORITÉ de la Machine YOST.



Avis très important pour les grandes Administrations

Aucun système de machine à écrire ne peut concourir ni rivaliser avec le système « YOST » pour faire alternativement la correspondance, copie, etc., ou l'autographie sans devoir faire le moindre changement pour ces divers travaux, les autographies obtenues de la sorte sont d'une netteté surprenante et rivalisent avec les plus belles impressions typographiques.

L'administration des **Chemins de fer de l'Etat belge** emploie actuellement la machine à écrire « YOST » pour l'exécution des autographies à grand tirage, c'est-à-dire les circulaires, bulletins, etc., qui de l'avis général sont supérieurs aux autographies d'autrefois.

Un habile autographe peut faire avec peine 40 lignes d'écriture autographique en 1 heure, par la machine « YOST » on arrive à en faire 120 en le même laps de temps et le travail est de loin supérieur.



Quelques

Attestations

*La Compagnie " YOST " s'engage à verser
aux Hôpitaux la somme de 25.000 Francs, s'il est
prouvé qu'une des Attestations ci-contre n'est pas
authentique ou qu'elle émane d'un de ses actionnaires.*



MAISON NOTRE-DAME AUX ÉPINES
Eecloo (Belgique)

Eecloo, le 2 Janvier 1900.

Depuis 3 ans, nous faisons usage, à notre entière satisfaction, de la machine à écrire « YOST ». Nos jeunes dactylographes y travaillent plusieurs heures par jour, et jusqu'ici la machine n'a pas subi le moindre dommage.

Agréez, Monsieur, nos salutations.

Pour la Supérieure,
S/ Sœur M. E.

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
Rue Royale, 11, Bruxelles.

Bruxelles, le 3 Septembre 1900.

Nous avons le plaisir de vous faire savoir que nous sommes toujours très satisfaits de notre machine à écrire que nous avons depuis environ 5 ans.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations bien distinguées.

« The Sun of Canada »

Compagnie d'assurances sur la vie

Le Secrétaire pour la Belgique

S/ Verhoeven.

A. WUNDERLICH & C^{ie}
Ingénieurs civils

Bruxelles, le 3 Septembre 1900.

En réponse à votre honorée du 1^{er} courant nous vous informons que nous employons des machines de votre système depuis l'année 1894. Nous reconnaissons avec plaisir que ces machines nous ont toujours donnés et nous donnent encore pleine et entière satisfaction sous tous les rapports.

Agré-*z*, Monsieur, nos sincères salutations.

Pour A. Wunderlich et C^{ie}
S/ Illisible.

Société Anonyme « MÉTAL DÉPLOYÉ »

Bruxelles, le 4 Septembre 1900.

Sur votre demande nous vous informons volontiers que depuis Novembre 1896, soit déjà « quatre ans », nous employons à notre plus grande satisfaction la machine à écrire « YOST » et que nous en faisons un usage continuél pour les ouvrages de bureau les plus variés, entre autres la correspondance, documents, rapports, procès-verbaux, copies, reproductions au Miméographe, etc. Aussi est-ce avec plaisir que nous vous adressons la présente attestation.

Agré-*z*, Monsieur, nos salutations distinguées.

Métal Déployé
Société Anonyme Russo-Belge

Le Directeur,
S/ V. Ernat.

Société Anonyme « L'UNION BELGE »

Assurances contre l'incendie, les explosions et le chômage.

Bruxelles, le 5 Septembre 1900.

Nous avons le plaisir de vous informer que, depuis 7 ans, nous utilisons la machine à écrire « YOST », qui nous a toujours donné entière satisfaction, tant au point de vue de la facilité de l'appareil, qu'à celui de sa parfaite régularité.

En vous autorisant à faire usage de cette déclaration, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations empressées.

L'Union Belge, Société A^{me} d'Assurances.

Le Directeur,

S/ Illisible

Société Anonyme « PAPETERIE DE VIRGINAL »

Ancienne Maison Olin et Fils

Bruxelles, le 6 Septembre 1900.

Répondant à votre honoreré du 2 courant, nous avons l'avantage de vous informer que la machine à écrire « YOST » dont nous avons fait l'acquisition, il y a 6 ans déjà, nous a jusqu'à présent entièrement satisfaits, tant par son fonctionnement irréprochable que par les avantages résultant de son emploi.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations sincères.

Le Directeur,

S/ Illisible.

RAFFINERIE TIRLEMONTAISE

Tirlemont, le 7 Septembre 1900.

Comme suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous faire savoir que, ayant expérimenté les machines de presque toutes les marques, nous nous sommes enfin décidés à employer votre machine qui présente sur ces concurrentes, de grands avantages.

Nous utilisons vos machines à écrire « YOST N° 4 » depuis six ans.

Agrééz, Messieurs, nos salutations bien distinguées.

Le chef de Comptabilité,

Le Directeur,

S/ Ledoux.

S/ Illisible

Société Anonyme « MINES DE CUIVRE »
Tinto & Santa Rosa

Bruxelles, le 3 Octobre 1900.

Nous avons bien reçu en son temps votre estimée du 1^{er} Septembre.

Nous nous complaisons volontiers à témoigner que les 2 machines que nous avons à notre service depuis bientôt trois ans, ont toujours donné complète satisfaction, sans nécessiter aucune réparation sérieuse.

Agrééz, Monsieur, nos salutations empressées.

L'Administrateur délégué,

S/ Illisible.

ADMINISTRATION DES HOSPICES & SECOURS

Ville de Louvain

Louvain, le 4 Octobre 1900.

Comme suite à votre lettre du 1^{er} Septembre dernier, nous avons l'honneur de vous informer que depuis 6 ans, nos bureaux sont pourvus d'une machine à écrire « YOST » et que nous en sommes très satisfaits.

Cette machine n'a cessé de fonctionner dans la perfection et n'a pas encore exigé la moindre réparation.

Elle se recommande surtout par la beauté de ses caractères et la perfection de l'alignement.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre parfaite considération.

Par Ordonnance:

Le Secrétaire,
S/ Illisible

Le Président,
S/ Bael.

ALFRED CASTAIGNE, EDITEUR
Bruxelles

Bruxelles, le 29 Décembre 1900.

J'emploie depuis 1894 votre machine « YOST » ; elle fonctionne huit heures, journallement depuis cette date, et je la considère encore comme neuve, c'est assez vous dire qu'elle me donne toute satisfaction.

Sincères salutations

S/ Alfred Castaigne

FABRIQUE NATIONALE D'ARMES DE GUERRE.

Herstal-les-Liège, le 29 Décembre 1900.

Comme suite à votre estimée lettre du 15 décembre, nous avons l'honneur de vous faire savoir que nous nous servons de vos machines à écrire « YOST » depuis plus de 5 ans et que ces machines nous ont toujours donné toute satisfaction.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations empressées.

Fabrique Nationale d'Armes de Guerre.

S/ Illisible

WILLI CROTTO, sténographe.

Liège, le 29 Décembre 1900.

Comme suite à votre estimée du 15 courant, j'ai l'honneur de vous informer que c'est avec le plus vif plaisir que je vous donne l'attestation que vous voulez bien me demander.

Je possède une « YOST », depuis fin 1894, et quoique fournissant chez moi une somme de travail réellement extraordinaire, je n'ai qu'à me louer des excellents et nombreux services que m'a rendus et me rend cette machine.

Jamais elle n'a eu à subir la moindre réparation.

J'ai eu l'occasion d'employer et d'apprécier d'autres machines à écrire, de divers systèmes, dans différentes administrations, où j'ai été appelé à travailler; mais au fond, bien franchement, c'est la « YOST » que je préfère et trouve la meilleure sous tous les rapports.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations,

S/ Willi Crotto

Société Anonyme du « PHENIX »

Gand, le 29 Décembre 1900.

Comme suite à la demande que nous fait votre lettre du 15 courant, nous vous déclarons que nous avons employé une de vos machines « YOST » depuis Mars 1895 jusqu'à ce jour. Nous avons été satisfaits de son emploi.

Agréer Monsieur, nos salutations sincères.

Le Directeur Gérant

S/ A. OVAL.

VALCKE FRÈRES

Ostende, le 29 Décembre 1900.

En réponse à votre honorée du 28 courant, nous avons le plaisir de vous faire savoir que nous continuons à être entièrement satisfaits des machines à écrire « YOST » que vous nous avez fournies et dont la première est en usage chez nous depuis Mars 1893.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

S/ VALCKE FRÈRES.

Compagnie Anonyme d'Assurances « L'HELVÉTIKA »

Verviers, le 31 Décembre 1900.

En réponse à votre honorée lettre du 15 courant, j'ai l'avantage de vous faire savoir que depuis près de trois ans que j'emploie la machine à écrire « YOST » dans mes bureaux, je n'ai eu qu'à me féliciter de son fonctionnement et de sa régularité. Elle m'a certainement rendu de réels services.

Je vous autorise à publier la présente si vous le jugez nécessaire.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations empressées.

S/ PIERRE GROSFILS.

MANUFACTURE D'ARMES A FEU.

Liège, le 2 Janvier 1901.

En réponse à votre demande du 15 Décembre écoulé nous avons l'avantage de vous informer que nous sommes satisfaits de la machine à écrire que vous nous avez fournie en Octobre 1899.

Recevez, Messieurs, nos salutations empressées.

S/ Janssen Fils & C^{ie}

DE VISSCHER & GRAETZ.

Bruxelles, le 2 Janvier 1901.

En réponse à votre honorée lettre du 14 écoulé nous certifions très volontiers que la machine à écrire « YOST » que nous possédons depuis 5 ans et qui est soumise à un travail de 5 à 6 heures par jour nous a toujours donné satisfaction.

A part le remplacement du rouleau, du tampon et de 2 ou 3 caractères elle n'a exigé aucune réparation et fonctionne aujourd'hui encore aussi bien que le premier jour.

Veuillez agréer, Monsieur, nos très distinguées salutations.

S/ De Visscher et Graetz

SOCIÉTÉ ANONYME DES RAILWAYS ÉCONOMIQUES

Liège, le 3 Janvier 1901.

Comme suite à la demande que vous nous adressez, nous nous empressons de vous informer que notre société utilise, depuis cinq ans, les machines à écrire « YOST N^o 4 ».

Le fonctionnement de ces appareils, qui sont excessivement robustes, n'a jamais laissé à désirer et nous nous faisons un plaisir de vous manifester notre entière satisfaction.

Agréez, Messieurs, nos salutations distinguées.

Le Directeur de la Société,

S/ Paul Bourgeois

H. QUERSIN, AVOCAT

Bruxelles, le 3 Janvier 1901.

Il y a près de cinq ans que je possède la « YOST ». J'en ai toujours eu pleine et entière satisfaction, d'autant plus que malgré ce long service, elle n'a jamais eu besoin de réparations.

Ceci équivaut à dire que je n'ai pas regretté une minute d'avoir donné la préférence à cette excellente machine.

Recevez, Monsieur, mes salutations.

S/ H. Quersin

H. DUESBERG-BOSSON

Verviers, le 3 Janvier 1901.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 15 Décembre dernier et j'ai le plaisir de vous dire en réponse, que je me sers de la machine à écrire « YOST » d'une façon continue depuis le mois de Janvier 1895, j'en suis on ne peut plus satisfait.

Agréez, Monsieur, mes salutations bien distinguées,

S/ H. Duesberg-Bosson

POUDRERIE ROYALE DE WETTEREN

Wetteren, le 4 Janvier 1901.

Nous reconnaissons avec plaisir que depuis plus de cinq ans nous nous servons de deux machines à écrire « YOST ». Elles nous ont donné pleine et entière satisfaction, et nous ne saurions assez en recommander l'emploi.

Agréez, Messieurs, nos salutations empressées,

S/ Illisible

COMPAGNIE DE TRACTION & D'ELECTRICITÉ

Liège, le 7 Janvier 1901.

Faisant suite à la demande que vous nous avez adressée, nous avons l'honneur de vous informer que la machine « YOST » que vous nous avez livrée en Juillet 1899 continue à se comporter parfaitement. Cet appareil est très robuste et fonctionne admirablement.

Nous avons tout lieu de nous déclarer satisfait du choix que nous avons fait de votre marque pour cette machine à écrire.

Agrérez, Messieurs, nos salutations très distinguées,

S/ F. Donéa

OFFICE INTERNATIONAL DE RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Verviers, le 19 Janvier 1901.

Je vous déclare volontiers que depuis 1894 je me sers de vos appareils à ma plus grande satisfaction.

J'ai été et suis encore de l'avis que la « YOST » est le meilleur des systèmes de machines à écrire.

Recevez, Monsieur, mes meilleures salutations,

S/ J. Fassin-Grignard

PRODUITS CHIMIQUES MATIÈRES COLORANTES

Tournai, le 31 Janvier 1901.

J'ai bien reçu en son temps votre honorée du 15 courant, et en réponse, j'ai l'avantage de vous faire savoir que j'emploie couramment votre machine à écrire depuis 5 ans et que j'en ai toujours eu entière satisfaction.

Agrérez, Messieurs, mes salutations les plus empressées.

S/ J. Van der Vorst

WM JANCKE

ANVERS, le 1^{er} Juillet 1901.

En réponse à votre estimée du 28 Juin j'ai l'avantage de vous dire que j'ai votre «YOST» depuis plus de sept ans. Bien qu'elle a été journellement et constamment en usage je n'ai pas encore eu pour un centime de réparation. La machine fonctionne aujourd'hui aussi bien que le premier jour et c'est je crois le meilleur certificat que je puis lui donner.

Agrérez, Monsieur, mes bien sincères salutations.

S/ Illisible.

G. et C. KREGLINGER

Anvers, le 1^{er} Juillet 1901.

En réponse à votre lettre du 28 écoulé, nous avons l'avantage de vous informer que la Machine «YOST» dont nous nous servons, nous donne toute satisfaction à tous les points de vue.

Recevez, Messieurs, nos salutations bien sincères.

S/ G. et C. Kreglinger

LEVY GOLDSCHMIDT

Anvers, le 5 Juillet 1901.

En réponse à votre honorée du 28 Juin, nous avons l'avantage de vous informer, que nous employons la machine à écrire « YOST » depuis 5 ans, à notre entière satisfaction.

Agréez, Messieurs, nos salutations empressées.

S/ Levy Goldschmidt

A. LEMMER

Bruxelles, le 17 Juillet 1901.

La machine à écrire que vous m'avez fournie il y a environ deux ans, m'a donné pleine et entière satisfaction.

Son fonctionnement est irréprochable, son entretien des plus facile et elle n'a jamais nécessité la moindre réparation. Elle est aujourd'hui comme le premier jour.

Agréez, Monsieur, mes civilités sincères,

S/ A. Lemmer

V^{ve} EMILE LEMAIGRE

Charleroi, le 17 Juillet 1901.

Faisant suite à votre lettre du 16 Juillet courant, j'ai l'avantage de vous faire part de ma satisfaction de l'emploi des machines à écrire « YOST », lesquelles j'utilise depuis plusieurs années.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées,

S/ Illisible

DERENNE-DELDIME

Namur, le 17 Juillet 1901.

Donnant suite à votre lettre du 16 courant, j'ai l'avantage de vous informer que la machine à écrire « YOST », dont il est fait usage dans mes bureaux depuis six ans, a toujours fonctionné à mon entière satisfaction.

Je vous autorise bien volontiers à faire usage de la présente lettre au nombre de vos références.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération

S/ F. Derenne

DUJARDIN-LAMMENS

Bruxelles, le 18 Juillet 1901

Nous faisons usage depuis huit ans de votre machine à écrire « YOST » et nous sommes heureux de déclarer qu'elle nous a toujours donné pleine satisfaction tant sous le rapport du bon fonctionnement que sous celui de la solidité.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération distinguée.

S/ Dujardin-Lammens

SOCIÉTÉ ANONYME DES USINES DU PHÉNIX

Châtelineau, le 18 Juillet 1901.

Je soussigné, Société Anonyme des Usines du Phénix, à Châtelineau, déclare par la présente, me servir depuis plusieurs années de la machine à écrire « YOST », et que celle-ci nous à donné entière satisfaction.

L'Agent-comptable,
S/ Illisible

Le Directeur-Gérant,
S/ Illisible

H. ENKE.

Eecloo, le 18 Juillet 1901.

En réponse à votre lettre du 16 courant, j'ai beaucoup de plaisir en vous informant que je suis toujours parfaitement satisfait sous tous les rapports de la machine à écrire que vous m'avez fournie.

Recevez, Monsieur, mes salutations sincères,

S/ H. Enke

CHARLES ZUNZ.

Bruxelles, le 18 Juillet 1901.

En réponse à votre lettre du 17 courant, j'ai l'honneur de vous informer que les machines à écrire « YOST » que vous m'avez livrées m'ont donné satisfaction.

Recevez, Messieurs, mes salutations.

S/ Charles Zunz.

NOUVEL INSTITUT OPHTALMIQUE DE NAMUR

Namur, le 18 Juillet 1901.

C'est avec le plus grand plaisir que je réponds à votre lettre du 16 courant.

J'ai depuis 6 ans la même machine à écrire « YOST » numéro 4 dont je suis extrêmement satisfait.

D'autres plus compétents que moi pourront vous attester les mérites de la « YOST » quant à moi je vous dirai simplement que non seulement je n'ai jamais eu aucune réparation à faire à ma machine, mais que mes trois enfants ont pu apprendre à écrire avec ma machine sans parvenir à la détraquer, excellente preuve de sa solidité.

J'ajouterai que j'ai été étonné de voir avec quelle facilité les enfants apprennent à écrire à la machine.

Permettez moi de vous dire un mot à un point de vue qui m'est plus personnel, au point de vue de la vision.

Vous n'ignorez pas que les myopes ont la manie d'écrire en « pattes de mouches » et que plus le sujet est myope plus il écrit fin. Mais pour cela il doit s'approcher de plus en plus près de son papier, ce qui augmente de plus en plus la convergence des deux yeux.

Or, il est aujourd'hui prouvé, que c'est cette convergence exagérée des yeux qui augmente progressivement la myopie. Le myope est donc dans un cercle vicieux dont il ne peut sortir : plus il est myope, plus il écrit fin — plus il écrit fin, plus il doit s'approcher de son papier — plus il s'approche, plus il converge et plus il augmente sa myopie.

Or la myopie progressive est une maladie grave qui amène souvent des accidents redoutables pour la vue et souvent la perte de celle-ci.

C'est pour cela que j'ai toujours conseillé l'usage de la machine à écrire aux sujets myopes qui ont une correspondance assez forte.

Grâce à la machine à écrire les inconvénients que je vous signalais plus haut disparaissent : à mon avis on ne saurait trop recommander la machine à écrire aux personnes qui ont la vue faible, ou qui sont myopes.

C'est là un point qui n'a pas assez été mis en lumière et sur lequel il est bon d'insister.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

S/ Dr Bribosia.

LOUIS ANDRÉ

Bruxelles, le 19 Juillet 1901.

En réponse à votre lettre du 17 de ce mois, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je suis extrêmement satisfait de la machine à écrire « YOST » que je possède depuis cinq ans. Elle n'a nécessité depuis lors aucune réparation ; elle fournit un travail excellent sous tous les rapports.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération,

S/ Louis André

LEVER FRÈRES

Bruxelles, le 19 Juillet 1901.

C'est avec plaisir que nous déclarons que la machine « YOST » que nous employons dans nos bureaux depuis 7 ans nous a donné satisfaction sous tous les rapports. Elle est d'un emploi facile et d'une solidité à toute épreuve.

Recevez, Messieurs, nos salutations empressées,

S/ Ernest Baucen

ATELIERS ET FONDERIES DE NICOLAIEFF (Russie)

Bouffloulx-Châtelineau, le 19 Juillet 1901.

Nous avons bien reçu vos deux lettres du 16 courant, dont l'une adressée aux Ateliers de la Biesme nous a été remise, les affaires de cette Société ayant été reprises par nous.

Nous déclarons volontiers que la machine à écrire « YOST » que vous nous avez livrée nous a donné jusqu'à présent toute satisfaction.

Veillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées,
S/ Illisible

SERVICE INTERNATIONAL DES VOYAGES

Bruxelles, le 19 Juillet 1901.

En réponse à votre lettre du 18 courant, nous avons l'avantage de vous informer que la machine à écrire « YOST » nous a donné jusqu'à ce jour la plus complète satisfaction et nous reconnaissons volontiers son incontestable supériorité, autant au point de vue du confort que de la régularité de la marche et de la solidité du mécanisme.

Nous apprécions tout particulièrement, au point de vue pratique, le tampon encreur supprimant le ruban ; ainsi que le guide central.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération,

S/ M. Sainton

COMPAGNIE CONTINENTALE DU PÉGAMOÏD

Bruxelles, le 20 Juillet 1901.

En réponse à votre lettre du 17 courant, nous avons l'avantage de vous informer que la machine à écrire « YOST » dont nous nous servons depuis plus de quatre ans, fonctionne toujours à notre entière satisfaction.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées

S/ Ch. Wolff.

MANUFACTURE DE COLLE FORTE.

Vilvorde, le 27 Juillet 1901.

Nous avons reçu en son temps votre estimée lettre du 15 courant nous demandant, si nous sommes satisfaits de la machine à écrire, que vous nous avez fournie.

Nous vous informons, que nous en sommes très satisfaits et, que depuis bientôt deux ans, que nous l'employons, elle nous a donné entière satisfaction.

Agréer Monsieur, nos sincères salutations.

S/ Gustave Lambert.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DES TOURISTES

Bruxelles, le 3 Août 1901.

Je déclare être parfaitement satisfait des machines de la Compagnie « YOST » dont je me sers depuis quelques années, pour la correspondance de l'« Excursion ». Le dernier système avec caractères fins et élégants, que j'utilise depuis deux ans, donne une très belle correspondance, qui se copie avec une grande netteté.

S/ Ch. Parmentier.

DELHAIZE FRÈRES ET C^{ie}

Bruxelles, le 8 Août 1901.

La machine à écrire, système « YOST » dont nos bureaux usent depuis plusieurs années, nous a toujours donné pleine et entière satisfaction. Sa simplicité en rend le maniement très pratique et la solidité et le fonctionnement régulier de son mécanisme nous paraissent irréprochables.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués,

S/ Illisible

EMILE CLOSSET, Ingénieur.

Bruxelles, le 10 Août 1901.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que depuis environ cinq ans je possède une machine à écrire « YOST » qui ma rendu d'inombrables services et m'a donné toute satisfaction.

Veillez agréer, Monsieur, les assurances de ma considération très distinguée,

S/ Emile Closset

RACLOT ET C^o

Bruxelles, le 10 Août 1901.

Comme suite à votre estimée du 8 courant, nous nous faisons un plaisir de vous confirmer que les trois machines « YOST » en usage depuis plusieurs années dans notre maison, nous donnent pleine satisfaction.

Veillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées,

S/ Raclot

ATELIERS DE CONSTRUCTION ET DE CHAUDRONNERIE D'AWANS

Awans, le 12 Août 1901.

Comme suite à votre honorée lettre du 7 courant, nous nous faisons un plaisir de vous informer que nous sommes très satisfaits de la machine à écrire « YOST » que vous nous avez fournie en 1898.

Recevez, Monsieur, nos civilités sincères,

Le Comptable,

S/ C. Lebursa

Le Directeur-Gérant,

S/ J. Delporte

BRAUN FRÈRES

Gand, le 12 Août 1901.

En réponse à votre honorée du 7 courant, nous sommes heureux de vous informer que la machine nous fournie, fonctionne depuis 9 ans dans notre bureau à notre entière satisfaction sous tous les rapports.

Jusqu'à ce jour, elle n'a nécessité aucune réparation.

En vous autorisant à faire l'usage qu'il vous plaira de la présente lettre, nous vous présentons, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées,

S/ Braun frères

SOCIÉTÉ ANONYME DES CARRIÈRES DU LEVANT D'ECAUSSINES

Ecaussines, le 14 Août 1901.

En réponse à votre honorée du 7 courant, nous avons le plaisir de vous informer que nous avons été jusqu'ici très satisfaits de la machine à écrire « YOST » que vous nous avez fournie il y a environ 2 ans.

Recevez, Monsieur, mes civilités bien empressées.

L'Agent Comptable

S/ Illisible

M. FRANCK ET C^{ie}

Gand, le 20 Août 1901.

C'est bien volontiers que nous déclarons par la présente que votre machine à écrire « YOST », en usage depuis bien longtemps chez nous, nous donne toujours entière satisfaction.

Nous avons vu bien d'autres types de machines à écrire, et des premières marques, et nous n'y avons jamais rencontré tous les avantages que présente la « YOST ».

Nous vous autorisons à faire de cette attestation, tel usage qu'il vous plaira, et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre parfaite considération,

S/ M. Franck et C^{ie}



COMPAGNIE
DE LA
MACHINE
A ÉCRIRE
YOST

BRUXELLES
30, RUE GRETRY

PARIS
36, Boulevard des Italiens.

LONDRES
50, HOLBORN VIADUCT

NEW-YORK
320, BROADWAY, 320